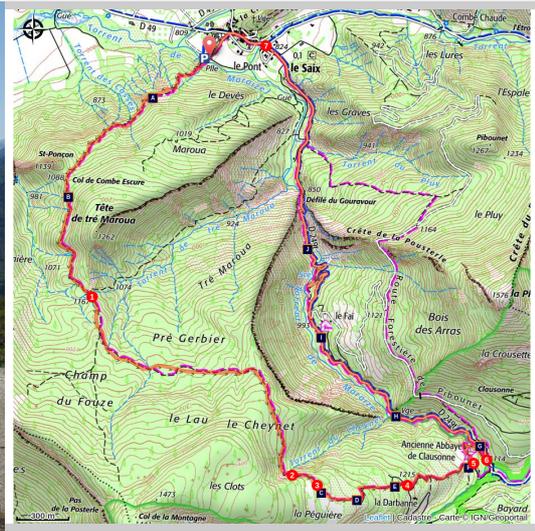


LE SAIX - Boucle de Clausonne

Le Saix



Les marnes sous la crête de Tré Maroua (Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales)

Une découverte de l'Abbaye de Clausonne dans une boucle aux sentiers sauvages entremêlant panoramas alpins et vallons arides.

"Au départ du village pittoresque du Saix (tout se prononce), cette randonnée est une véritable immersion dans un écrin de nature préservée, où la promesse de l'émerveillement est tenue jusqu'à la fin. Fortement teintée d'histoire, cette boucle rencontre vieilles pierres, paturages de montagne et merveilles géologiques des gorges du Gouravour, où, avec un peu de chance, la montagne chantera pour vous ..."
Manon SAPHORE, stagiaire au Pnr des Baronnies provençales

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

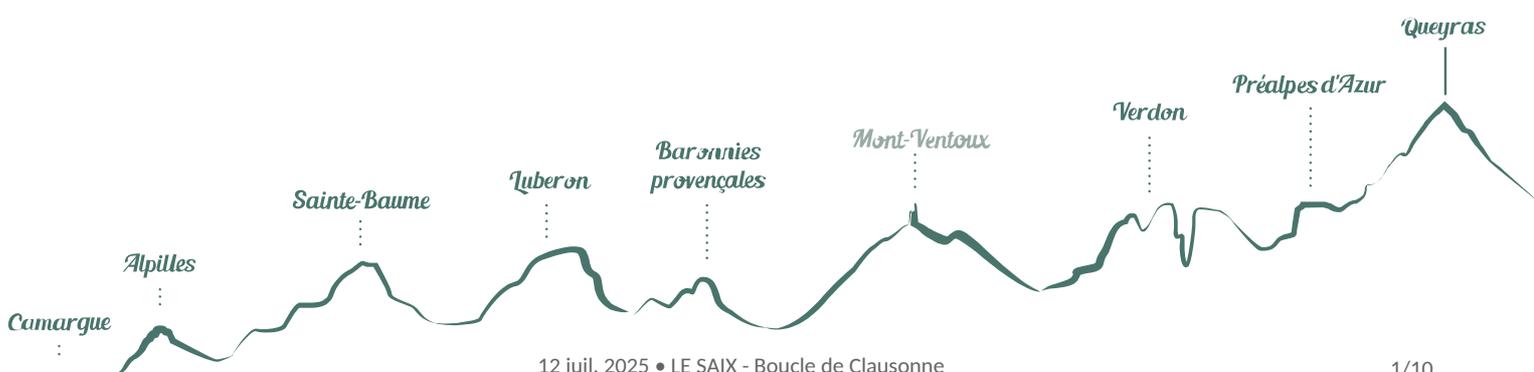
Longueur : 10.1 km

Dénivelé positif : 523 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Parking de la passerelle, Le Saix

Arrivée : Parking de la passerelle, le Saix

Balisage :  PR

Depuis le parking, emprunter la passerelle traversant le torrent de Maraize et suivre le balisage en direction du col de Combe Escure. La montée est raide et serpente à travers les marnes et les pins sylvestres. Au col, poursuivre la montée.

1- Arriver au col de Tré Maroua (1167 m sur IGN), poursuivre tout droit à la montée en direction de la Péguière et de l'Abbaye de Clausonne. Traverser le torrent du Chennet, et poursuivre jusqu'à déboucher dans une prairie.

2- La longer par la droite pour rejoindre une allée bordée d'arbres.

3- Au panneau indicateur laisser le hameau de Péguière sur la droite et descendre à gauche à travers les alpages (bien suivre le balisage !).

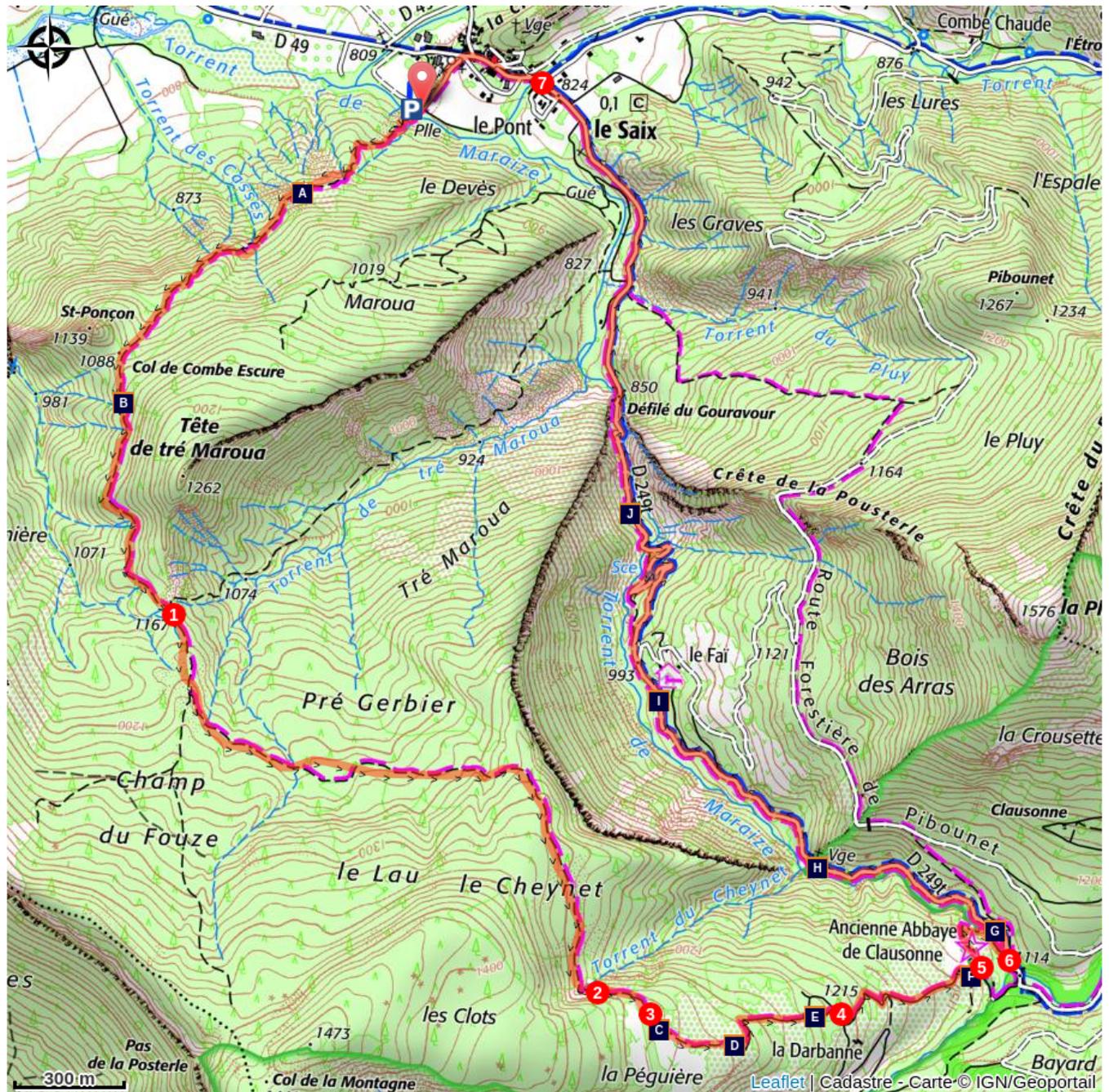
4- Au poteau directionnel 100 m avant une ferme prendre le chemin en descente à gauche en direction de l'Abbaye de Clausonne.

5- À l'abbaye, prendre à gauche en direction du Saix, dépasser les vestiges et descendre par la droite en empruntant une calade. Traverser le torrent de Maraize par le ponton (passage impraticable en hiver, le contourner par la piste !) et remonter jusqu'à la piste.

6- En arrivant sur la piste, prendre à gauche au poteau indicateur "moulin de Clausonne" en direction de la ferme du Faï et du Saix. Poursuivre la descente jusqu'à l'entrée du village du Saix.

7- Traverser le torrent de Suzanne puis emprunter la rue de la Seigneurie et longer l'ancienne école. Au niveau du lavoir, s'engager à gauche dans le chemin de la Péguière et rejoindre le parking de départ.

Sur votre chemin...



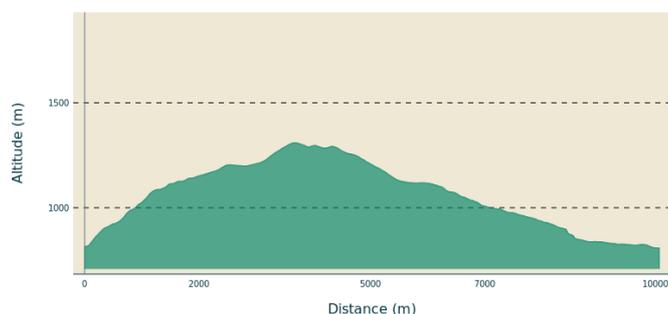
-  Les vergers des Hautes-Alpes (A)
-  Le hameau de la Péguière (C)
-  Le toit des Baronnie ? (E)
-  Les moines bâtisseurs (G)
-  La montagne qui chante (I)
-  Le rocher de Saint-Ponçon (B)
-  Les envahisseurs des prairies (D)
-  L'Abbaye de Clausonne (F)
-  La retenue du torrent de Maraize (H)
-  L'ancien projet de route départementale (J)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Avant le point 1 : passage abrupt dans les marnes.
- RESPECTER LA TRANQUILLITE du lieu où on se promène, [éviter de crier](#) et ne pas utiliser d'instruments ou d'appareils sonores (radio, etc.), par respect pour les autres usagers mais aussi pour la [quiétude de la faune](#), notamment en périodes de reproduction et d'hivernage où les animaux sont beaucoup plus vulnérables.
- Éviter de cueillir les plantes sauvages : certaines d'entre elles sont [protégées](#).
- Une partie de l'itinéraire est fortement [exposée au soleil](#), prendre l'équipement nécessaire (eau, casquette, crème solaire, ...) pour les chaudes journées d'été. Privilégier un [départ tôt le matin](#) pour éviter les heures chaudes de la journée.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! [Ne pas fumer](#) en forêt et [ne pas allumer de feu](#), d'autant que quelle que soit la saison, c'est [interdit](#) ! Et en période estivale, avant de partir en balade, se renseigner sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 808 m
Altitude max 1310 m

Accès routier

Depuis Serres (14 km), suivre la D1075, la D994 puis la D49 jusqu'à l'entrée de la commune du Saix.

Par Veynes (9 km), suivre la D994, la D48 puis la D49 jusqu'à l'entrée de la commune du Saix.

Au panneau Le Saix, prendre en face et traverser le pont.

Juste après le pont, prendre la petite route à droite sur 250 m jusqu'au parking au niveau de la passerelle.

Parking conseillé

Parking de la passerelle, le Saix

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales



575 Route de Nyons - La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provencales.fr

Tel : +33 (0)4 75 26 79 05

<http://www.baronnies-provencales.fr/>

Sur votre chemin...



Les vergers des Hautes-Alpes (A)

Au Saix, dès 1980, le pastoralisme laisse place à l'arboriculture, qui y devient la principale activité grâce à l'irrigation. Les pommes (Golden Delicious et Gala) ont été labellisées IGP (Indication Géographique Protégée) "Pommes des Alpes de Haute Durance" en 2016. Pour les poires, la variété "Comice" est la plus répandue et la plus recherchée. Ces productions tiennent leur qualité à leur concentration en sucre naturel, liée à l'ensoleillement et à la variation des températures du territoire.

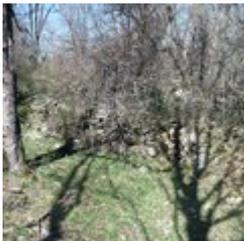
Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



Le rocher de Saint-Ponçon (B)

Le site perché et fortifié de Saint-Ponçon, anciennement Oze la Vieille, était habité au Haut Moyen-Âge, comme en attestent certaines traces d'aménagements (terrasses, seuil de porte). À moins de 300 m de ce rocher, au sud, s'écoule une source, à l'emplacement d'un récent glissement de terrain, qui alimentait vraisemblablement le village perché. Malgré ces atouts, le rocher est abandonné entre les XIe s. et XIIIe s. pour de nouvelles seigneuries, plus proches des terres cultivées.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



Le hameau de la Péguière (C)

Formé au XVIe s. le hameau de la Péguière était composé en 1817 de 5 maisons et de 2 étables, autour de prés et de terres labourables. Son nom évoque un lieu de fabrication de la poix ("Peguiero" en provençal). Au cours du XIXe s. le nombre de familles installées varie entre 3 et 7, pour une population comprise entre 20 et 30 habitants. Au début du XXe s. le hameau commence à être déserté, avant d'être définitivement abandonné au lendemain de la Grande Guerre.

Crédit photo : Alexandre VERNIN - PNR Baronnies provençales



Les envahisseurs des prairies (D)

Anciennes terres labourées, ces prairies d'altitude sont désormais dévolues au pâturage. Cet usage entraîne une modification du site, où les espèces non consommées par les troupeaux se développent. Ici, les noisetiers ferment progressivement le milieu et le Vêrâtre blanc (*Veratrum album*), s'y étend de manière excessive, entraînant une diminution de la qualité des pâturages, tant pour l'alimentation que pour le maintien de la biodiversité floristique. La plante est hautement toxique, en particulier sa racine.

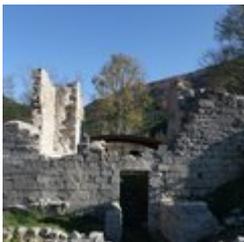
Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



Le toit des Baronnies ? (E)

Du haut de ses 1834 m la montagne d'Aujourd est le point culminant des Baronnies, bien que son sommet ne soit pas à proprement parler classé dans le Parc. Au sein du massif, qui se caractérise par un relief de moyennes montagnes, plusieurs d'entre elles se démarquent comme de forts marqueurs paysagers. Parmi les candidates en lice à la course à l'altitude : la montagne d'Angèle (1606 m), la montagne du Duffre (1760 m), la montagne de Bonnet rouge (1645 m) ou encore la montagne de Mare (1622 m).

Crédit photo : Alexandre VERNIN - PNR Baronnies provençales



L'Abbaye de Clausonne (F)

Cette abbaye du XIIIe s. a été par deux fois détruite, une 1ere fois en 1573 lors des guerres de religion puis une 2de fois au cours de la guerre de Savoie en 1692. En 1993, le 4e régiment des Chasseurs de Gap, à la demande du général Mourès, dégage une partie des ruines de l'abbaye. En 1994, l'association "Les Amis de l'Abbaye de Clausonne" est créée et œuvre depuis en faveur de la sauvegarde et de la restauration de l'abbaye. Un sentier d'interprétation permet de découvrir ce patrimoine culturel.

Crédit photo : Alexandre VERNIN - PNR Baronnies provençales



Les moines bâtisseurs (G)

En contrebas du site de l'abbaye, le torrent de Maraize a creusé des bancs calcaires qui ont servi de carrière. Destinée à la construction, cette dernière constituait une ressource pour l'édification de l'abbaye. Les strates calcaires, situées en berges, étaient donc débitées en pierres de taille, assemblées et liées à la chaux. Malgré la proximité de cette ressource, le caractère gélif des pierres obligea les moines à exploiter une carrière plus éloignée et de meilleure qualité.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



La retenue du torrent de Maraize (H)

En amont du rocher de la Vierge, des installations témoignent du réseau d'irrigation mis en place en 1973. Il s'agit de prises d'eau qui visent à assurer l'irrigation des terrains et des exploitations agricoles des communes du Saix et de Saint-Auban d'Oze. Afin d'assurer une alimentation du torrent toute l'année, un barrage de retenue a été créé sur le torrent de Maraize, pour former le lac artificiel de Peyssier. Cette création a entraîné la disparition du hameau de Peyssier.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



La montagne qui chante (I)

Situées à 1000 m d'altitude, les trompes de la ferme du Faï trônent au cœur d'un amphithéâtre naturel. Leurs vastes dimensions cachent de puissantes enceintes musicales jouant avec les aspérités de la falaise parabolique leur faisant face. Installées depuis 1991, les trompes ont fait l'objet d'une restauration soutenue par le Parc des Baronnies provençales et l'Europe en 2020. Site sonore expérimental unique au monde, il sert aujourd'hui de support à des festivals ou résidences artistiques.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



L'ancien projet de route départementale (J)

La piste traversant le massif, entre le Gouravour et le lac de Peyssier, a pour origine un ancien projet de route départementale, devant relier les communes du Saix et de Barillonnette en traversant le massif d'Aujourd. Le projet est abandonné à la suite de la guerre de 1914-1918. Pour autant, quelques ouvrages de cette époque demeurent dans le paysage, comme par exemple, une cabane de cantonnier située à proximité de l'entrée des gorges du Gouravour ou encore, plusieurs ponts en pierre.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

